

Le Programme • Le Pays • Le Parti • Le Programme • Le Pays • Le Parti • Le Programme  
Le Pays • Le Parti • Le Programme • Le Pays • Le Parti • Le Programme • Le Pays  
Le Parti • Le Programme • Le Pays • Le Parti • Le Programme • Le Pays • Le Parti  
Le Programme • Le Pays • Le Parti • Le Programme • Le Pays • Le Parti • Le Programme  
Le Pays • Le Parti • Le Programme • Le Pays • Le Parti • Le Programme • Le Pays  
Le Parti • Le Programm  
Le Programme • Le Pay  
Le Pays • Le Parti • Le  
Le Parti • Le Program  
Le Programme • Le Pay  
Le Pays • Le Parti • Le  
Le Parti • Le Program  
Le Programme • Le Pay  
Le Pays • Le Parti • Le  
Le Parti • Le Program  
Le Programme • Le Pay  
Le Pays • Le Parti • Le



# Le Programme

# La saison des idées

Chantier de modernisation



# Un programme modernisé



Au fil des ans, le Parti Québécois s'est adapté à l'évolution du Québec en demeurant attentif aux besoins changeants de la population. Les mutations profondes de notre société de même que la récente défaite électorale exigent que le Parti Québécois réaffirme ses valeurs et ses idéaux, tout en réexaminant sans complaisance la pertinence des moyens susceptibles de les actualiser. La Saison des idées devrait nous amener à offrir des solutions novatrices aux défis économiques, sociaux et culturels auxquels fait face le Québec et à anticiper le pays de demain.

Le chantier du programme du Parti Québécois a reçu le mandat de produire d'ici juin 2004 une série de recommandations pour moderniser le programme du Parti en prenant appui sur les propositions qui lui seront acheminées.

C'est dans le respect de la tradition démocratique du Parti Québécois que le chantier du programme a préparé le présent cahier afin d'étendre la consultation à l'ensemble des membres du Parti, de son aile parlementaire, d'anciens parlementaires, d'experts et de groupes. Le chantier y pose un certain nombre de questions pour élaborer une proposition qui fasse consensus sur la meilleure façon de renouveler le programme du Parti. Il y présente également des hypothèses de travail.

À partir du mandat qui lui a été confié, le chantier s'est attribué deux tâches : l'une portant davantage sur la forme du programme, l'autre, sur le contenu.

- D'une part, suggérer des propositions pour simplifier la facture du programme et assurer la clarté de son propos pour en faire un instrument de communication plus convivial, un outil de mobilisation efficace et un document de référence crédible, pertinent et bien arrimé aux orientations et aux ambitions du Parti Québécois. De ce point de vue, il s'agira, bien entendu, non seulement de revoir le mode de présentation du programme, mais également et surtout d'en revoir la structure afin de réduire son volume pour trouver un point d'équilibre satisfaisant : le programme actuel comprend 207 pages, alors qu'en 1989 il en comportait 132 et en 1982, 62.
- D'autre part, soumettre à la discussion les lignes directrices d'un nouveau programme dont le contenu agencerait le discours du Parti aux grands enjeux sociaux qui doivent retenir l'attention d'un gouvernement du Parti Québécois à moyen et long termes. Le nouveau programme devrait également permettre aux membres d'y voir exprimées leur conception de l'avenir de la société québécoise ainsi que les priorités d'actions qui leur apparaissent fondamentales pour favoriser le développement social, culturel et économique de la société québécoise.

Nous espérons donc que ce *Cahier de consultation* stimulera la réflexion et favorisera l'émergence d'idées novatrices.



*Francine Descarries*  
Coprésidente



*Marilyse Lapierre*  
Coprésidente

# Présentation des membres



## **Francine Descarries, coprésidente**

Francine Descarries détient un doctorat en sociologie de l'Université de Montréal. Elle est professeure au département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et directrice universitaire de l'Alliance de recherche IREF/Relais-Femmes. Ses travaux de recherche et son enseignement portent sur l'évolution du mouvement des femmes québécois, les théories, les débats et les pratiques féministes.

## **Marilyse Lapierre, coprésidente**

Marilyse Lapierre est docteure en philosophie et en linguistique de l'Université de Lyon, France. Elle est professeure au Département de philosophie du collège Ahuntsic. Elle a été présidente de la Commission du programme du Parti Québécois de 1996 à 2002 et initiatrice du colloque *Social-démocratie et mondialisation* à l'automne 1997. Aux dernières élections générales québécoises, elle était candidate du Parti Québécois dans la circonscription d'Outremont.

## **Camil Bouchard**

Député du Parti Québécois de la circonscription de Vachon depuis 2003. Porte-parole de l'opposition officielle en matière de lutte à la pauvreté et de solidarité sociale. Camil Bouchard fut, de 1975 à 2003, professeur et chercheur au Département de psychologie, secteur de la psychologie communautaire de l'Université du Québec à Montréal.

## **Atim-Léon Germain**

Travaillant en coopération internationale, domaine dans lequel il a étudié et œuvré jusqu'ici, Atim-Léon Germain a également été attaché politique dans le cabinet de Louise Beaudoin au ministère des Relations internationales. Il a été vice-président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), puis fondateur du Cercle québécois des affaires internationales.

## **Steven Guilbeault**

Responsable de la campagne Climat et énergie pour Greenpeace Canada et directeur de Greenpeace-Québec, depuis avril 2000. Il a coordonné la campagne sur le Protocole de Kyoto pour Greenpeace International en 2003. Ses principaux dossiers sont le réchauffement planétaire et les changements climatiques ainsi que les dossiers sur l'énergie.

## **Frédéric Lapointe**

Candidat au doctorat au Département des sciences de l'éducation à l'Université de Montréal, Frédéric Lapointe a milité au sein de divers organismes, dont le Pont entre les générations, Force jeunesse et la Fédération étudiante universitaire du Québec.

## **Stéphane Saintonge**

Stéphane Saintonge est avocat fiscaliste et associé du cabinet Legault Joly Thiffault où il agit depuis plusieurs années à titre d'expert en fiscalité corporative internationale. Il a siégé comme membre de la Commission sur le déséquilibre fiscal.

## **Philippe-André Tessier**

Vice-président au contenu au sein de l'exécutif du Comité national des jeunes du Parti Québécois, Philippe-André Tessier est diplômé en sciences de la communication et en relations industrielles de l'Université de Montréal (B.Sc. 2003). Diplômé en droit (2000) et membre du Barreau depuis 2001.

## **Jean-François Thuot**

Actuel conseiller au programme du Parti Québécois, Jean-François Thuot a été candidat du Parti Québécois dans la circonscription d'Outremont en 1998 et a assumé jusqu'en 2003 la vice-présidence de Génération Québec. Détenteur d'un Ph. D. en science politique, il poursuit une carrière dans le milieu associatif.

Le Parti Québécois s'est démarqué dans le passé par la qualité des débats qui l'ont animé. Plusieurs idées formulées dans les rangs du Parti ont contribué à transformer profondément le Québec. C'est parce que les militantes et les militants ont pensé le Québec, qu'ils ont cherché à résoudre ses problèmes de façon progressiste, que les gouvernements du Parti Québécois n'ont jamais été à court d'idées pour améliorer notre société et assurer la défense de nos intérêts nationaux.

À plusieurs reprises au cours de son histoire, le Parti Québécois a mis à jour son programme. Dans sa forme actuelle, le programme a permis au Parti Québécois de traverser un cycle fructueux dans l'histoire de l'affirmation du Québec qui l'a conduit au seuil de son indépendance en 1995, et qui a aussi permis la réalisation de progrès sociaux véritables. L'actuelle conjoncture nous invite cependant à entreprendre une tâche inédite, conforme aux exigences d'un nouveau cycle.

## Propositions sur la forme du programme



Pour l'étape qui s'annonce, la dernière avant l'accession à l'indépendance, le Parti Québécois doit faire plus qu'amender son programme. Ce dernier n'a pas démérité. Mais il convient de se demander si sa structure actuelle – dans laquelle s'entrecroisent des mesures gouvernementales prescrites pour un Québec en tant que province, d'autres pour un Québec souverain, de même que de nombreuses propositions de détails dont certaines ont déjà été réalisées – n'est pas inutilement complexe.

De ce point de vue, il est devenu de plus en plus difficile de repérer, à partir d'un document qui compte maintenant plus de 200 pages, une ligne claire et globale d'action politique pourtant nécessaire pour ouvrir un horizon engageant pour le Parti Québécois. Or, si l'on convient qu'un programme de parti politique est non seulement un outil important d'orientation, mais aussi un instrument de mobilisation et de visibilité, il y a tout lieu de se questionner sur l'à-propos de le maintenir dans sa forme actuelle.

Dans cette perspective, il convient de rappeler que le programme a souvent changé dans l'histoire du Parti en se présentant sous de nombreuses configurations. Notamment, la plate-forme électorale dans sa forme actuelle n'est apparue qu'en 1981 et divers documents, *Quand nous serons vraiment chez nous*, *Le cœur à l'ouvrage*, etc., ont décrit à travers le temps le projet de pays. Le format actuel du programme est ainsi apparu à la fin des années 80.

Le présent exercice n'est donc pas en rupture avec la tradition du Parti. C'est plutôt l'inverse qui est vrai. À chaque nouvelle étape dans la vie du Parti, c'est à la redéfinition du programme que se sont attelés les militantes et les militants du Parti Québécois.

### Un programme en trois documents

C'est le concept même du programme que nous soumettons à la consultation. Pour alimenter la réflexion, nous présentons ci-après une hypothèse concrète de redéfinition de la forme et du contenu du programme qui nous apparaît intéressante pour amorcer la discussion sur les changements ou les aménagements qui pourraient y être apportés. *Il s'agit, bien entendu, d'une hypothèse de travail parmi d'autres.*

Le PROGRAMME du Parti Québécois tel que nous l'envisageons serait bâti autour de trois documents distincts : *Le Programme politique, la Plate-forme électorale et le Projet de pays (voir schéma 1 en page 4).*

LE PROGRAMME POLITIQUE comprendrait deux volets :

- La **déclaration de principes** constituerait le premier volet. De quelques pages seulement, elle énoncerait les raisons d'être du Parti. Cette déclaration serait complétée et précisée par un exposé sur les grandes valeurs qui sous-tendent l'orientation politique et les pratiques du Parti Québécois.
- Le deuxième volet serait consacré à l'exposition des **enjeux fondamentaux** qui, à la lumière des principes et des valeurs qui sont au fondement même du Parti, s'imposent comme déterminants dans le contexte actuel de la société québécoise. Ce volet serait complété par une liste de **priorités d'action** d'un prochain gouvernement du Parti Québécois susceptibles d'apporter des solutions aux enjeux identifiés.

La PLATE-FORME ÉLECTORALE, par ailleurs, regrouperait les engagements que le Parti Québécois propose de réaliser dans un mandat gouvernemental.

Le PROJET DE PAYS, enfin, tracerait un portrait d'un Québec souverain en regard des choix politiques et stratégiques mis de l'avant par le Parti Québécois.



## Un processus démocratique

Une telle proposition au sujet de la forme du programme ne devrait pas signifier moins, mais davantage de démocratie; le gain principal étant évidemment l'adoption de la plate-forme électorale par les principales instances autorisées du Parti en leur confiant la responsabilité de son élaboration. Il est proposé, en effet, d'assurer une participation plus significative des membres dans l'élaboration de cette dernière.

- La *déclaration de principes* serait votée dans le cadre du prochain Congrès national. Une telle déclaration n'aurait pas pour vocation d'être modifiée régulièrement puisqu'elle consignerait les raisons d'être du Parti et ses grandes valeurs. Bien entendu, cette déclaration demeurerait sujette à révision selon la situation historique et pourrait être réexaminée lors de congrès nationaux.
- Le Congrès serait également appelé à se prononcer sur le deuxième volet du *Programme politique*, soit celui qui concerne l'identification des principaux enjeux et la formulation des priorités d'action qui en découlent. C'est ce deuxième volet du *Programme politique* qui serait au cœur des débats du Congrès national régulier, ce qui permettrait de revoir périodiquement les orientations de l'action politique du Parti Québécois pour tenir compte de l'évolution de la conjoncture.
- Entre deux congrès nationaux, la réflexion sur les modalités précises d'action gouvernementale et sur les politiques publiques à inclure dans la *Plate-forme électorale* pourrait se faire selon un processus de consultation continu. Les conseils nationaux seraient l'occasion d'étudier, de débattre et d'adopter, en fonction de thèmes précis, les propositions à inclure dans la *Plate-forme électorale*. En période préélectorale, un Congrès spécial pourrait aussi se prononcer sur une proposition de *Plate-forme électorale*.
- Quant au *Projet de pays*, il ferait l'objet d'une réflexion permanente et sa diffusion correspondrait à la stratégie générale du Parti Québécois pour accéder à la souveraineté.

Est-ce qu'un tel processus vous apparaît intéressant pour favoriser la participation démocratique?

OUI [ ]

NON [ ]

---

---

---

---

---

## Propositions sur le contenu du programme

### Programme politique

#### VOLET 1

### La déclaration de principes et les valeurs fondamentales du Parti

La *déclaration de principes* affirmera que la souveraineté du Québec est la raison d'être du Parti Québécois. Dans son projet de faire du Québec un pays, le Parti Québécois s'appuie sur les principes suivants : l'affirmation du français comme langue publique commune et l'option sociale-démocrate qui rend compte de l'orientation progressiste du Parti Québécois.

Êtes-vous d'accord avec cette déclaration de principes?

OUI [ ]

NON [ ]

---

---

---

---

---

---

Le chantier du programme propose par ailleurs que le développement durable soit ajouté à cette *déclaration de principes*. Ce dernier renvoie à la pratique d'un développement économique qui peut être étendu à toute la population de la planète sans remettre en cause l'équilibre de la biosphère et sans compromettre la capacité des générations futures de répondre à leurs besoins.

Le développement durable devrait-il être inscrit dans la déclaration de principes du Parti Québécois?

OUI [ ]

NON [ ]

---

---

---

---

---

---

**Les valeurs fondamentales du Parti.**

La *déclaration de principes* serait complétée par l'énoncé des valeurs fondamentales du Parti – liberté, égalité, solidarité et justice sociale, démocratie, écologie, prospérité et paix – qui sous-tendent ses choix de société.

**La liberté**, celle des individus et celle des peuples, parce que c'est dans la responsabilité de ses propres choix que les uns comme les autres sont capables de prendre en charge leur destin individuel et collectif. Une liberté qui n'est certes pas synonyme d'individualisme, mais de responsabilité, du sens du devoir envers soi et les autres dans la société.

**L'égalité**, parce que c'est dans l'égalisation des conditions sociales et économiques des individus que la liberté s'enracine et concrétise toutes ses possibilités. L'égalité des droits, nécessaire, est pourtant insuffisante, et doit s'appuyer sur l'égalité des chances. Le principe de l'égalité est inscrit dans la charte québécoise. Pour le concrétiser, toutefois, de nombreuses mesures et politiques restent à implanter.

**La prospérité**, parce que la création de la richesse collective est nécessaire à la qualité de vie et à l'implantation de véritables politiques de redistribution de la richesse.

**La solidarité et la justice sociale**, parce qu'il ne suffit pas de créer la richesse. Il faut également mieux la répartir entre les différents groupes présents dans la société. Une solidarité à promouvoir entre les hommes et les femmes, entre les Québécoises et les Québécois de toutes origines, de toutes générations, de toutes régions, de tous statuts économiques pour tisser les mailles du vivre-ensemble.

**La démocratie** implique d'abord la possibilité pour le peuple d'élire son gouvernement. Elle ne saurait toutefois s'y réduire. Elle présuppose que les différents acteurs de la société québécoise soient appelés à participer aux décisions dans tous les champs de la vie collective.

**L'écologie** est une valeur qui appelle à une concertation générale pour assurer aux générations présentes et futures un environnement naturel qui concilie la qualité de vie et la croissance économique. La question écologique, si elle réfère initialement à une préoccupation environnementale, ne s'y réduit pas. Elle concerne aussi l'aménagement du milieu de vie que nous habitons et que nous voulons laisser en héritage.

**La paix** est une valeur profondément ancrée dans la culture québécoise. Les conflits au sein d'une société, tout comme ceux entre les peuples, sont nombreux. La résolution pacifique de ces conflits n'est pas une option, mais une nécessité pour assurer une coexistence harmonieuse des identités, des cultures et des intérêts tant au sein d'une société qu'entre les sociétés.

*Les valeurs ici exposées correspondent-elles à celles que vous souhaitez retrouver dans le programme du Parti Québécois?*

OUI [ ]

NON [ ]

*Si oui, leur présentation vous convient-elle?*

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

*Si non, lesquelles souhaiteriez-vous voir ajoutées ou retirées?*

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## VOLET 2

### Grands enjeux collectifs et priorités d'action

La modernisation du Parti Québécois passe par sa capacité à saisir les grands enjeux et problèmes qui traversent la société québécoise et exigent une réponse novatrice des pouvoirs publics. Ce volet du programme serait donc l'occasion de définir et d'exposer les grands enjeux qui déterminent à court, moyen et long termes le devenir de la société québécoise et sur lesquels le Parti souhaite investir le gouvernement d'un mandat. C'est à travers la formulation de ces **enjeux** que le *Programme* concrétise et incarne les valeurs dont le Parti se réclame et élabore ses **priorités d'action**. L'exposé de ces enjeux et de ces priorités fera ressortir clairement que seul un Québec souverain peut véritablement répondre aux enjeux qui conditionnent son avenir. La souveraineté nous permettra, enfin, de formuler une vision cohérente et intégrée de notre développement en tant que nation et d'accéder au plein exercice de nos pouvoirs législatifs, exécutifs et judiciaires.

Le comité du chantier a regroupé sous huit grands libellés les principaux enjeux autour desquels lui apparaît se jouer actuellement l'avenir de la société québécoise.

### L'avenir du Québec comme nation

L'avenir du Québec comme nation ne sera jamais définitivement assuré sans la souveraineté. Même si les progrès linguistiques, culturels et socio-économiques des dernières décennies permettent d'asseoir l'identité québécoise sur des bases plus solides, il n'en demeure pas moins que de nouveaux défis l'attendent et compromettent son plein déploiement dans ses caractères nationaux les plus marqués.

La langue française, comme langue publique commune, en particulier comme langue de travail, devra faire de nouvelles avancées et devenir une condition fondamentale de la bonne intégration des Québécoises et des Québécois issus de l'immigration.

L'identité et la culture québécoises auront à se redéfinir face à l'indéniable enrichissement qu'introduit la diversité croissante de sa population. Le Québec comme société d'accueil devra faciliter les rapprochements interculturels en affirmant avec force son rejet du racisme, de la discrimination et du sexisme.

#### THÈMES :

- Poursuite de la francisation du Québec
- Protection et développement de la culture québécoise
- Accueil et intégration des Québécoises et des Québécois issus de l'immigration
- Affirmation de l'identité nationale

*Cet enjeu vous apparaît-il déterminant pour l'avenir de la société québécoise?*

OUI [ ]

NON [ ]

*Quelles priorités d'action proposez-vous pour répondre à cet enjeu?*

## La décroissance de la population

La nation québécoise aura la vitalité de sa population. Avec un taux de natalité de 1,4 enfant, le Québec vit déjà un vieillissement accéléré de sa population. Cette dernière connaîtra une décroissance dès 2025. Notre population active stagnera, puis déclinera beaucoup plus tôt que prévu. Plusieurs régions vivent déjà cette difficile réalité.

Si l'économie québécoise et sa base fiscale souffrent de cette décroissance, ce sont les programmes sociaux et culturels qui seront compromis. Des finances publiques saines aideront sûrement à compenser le vieillissement démographique. Mais la réponse à l'enjeu démographique passe nécessairement par la croissance de notre taux de natalité et l'augmentation de notre solde migratoire.

### THÈMES :

- Politique familiale
- Conciliation famille-travail
- Politique d'immigration
- Occupation du territoire et vitalité des régions

*Cet enjeu vous apparaît-il déterminant pour l'avenir de la société québécoise?*

OUI [ ]

NON [ ]

---

---

---

---

---

---

---

---

*Quelles priorités d'action proposez-vous pour répondre à cet enjeu?*

---

---

---

---

---

---

---

---

## L'intervention de l'État dans l'économie

Depuis les années 60, l'État québécois s'est doté d'outils d'intervention économique. Cette intervention économique de l'État a généralement été motivée par le faible niveau de capital domestique, par le nombre réduit de grands groupes commerciaux et industriels locaux et par son désir d'offrir une aide concurrentielle à celles offertes par d'autres juridictions, notamment sur le continent nord-américain.

L'actuel gouvernement du Québec remet en question le bien-fondé de l'intervention de l'État pour stimuler l'économie. Le débat est ouvert sur les objectifs de l'intervention de l'État : création d'emploi, vitalité économique des régions, émergence de nouveaux secteurs d'activité, maintien d'une activité économique concurrentielle sur le plan international et rendement financier positif pour l'État.

### THÈMES :

- Degré d'intervention de l'État
- Objectifs d'intervention
- Partenariat public, privé et économie sociale

*Cet enjeu vous apparaît-il déterminant pour l'avenir de la société québécoise?*

OUI [ ]

NON [ ]

---

---

---

---

---

---

---

---

*Quelles priorités d'action proposez-vous pour répondre à cet enjeu?*

---

---

---

---

---

---

---

---

## Qualité et accessibilité des services publics

L'accès à des services publics de qualité, notamment en santé et en éducation, doit rester un droit et non devenir un privilège. L'État doit en l'occurrence être le garant de ce droit et s'assurer que les besoins de chaque citoyenne et de chaque citoyen soient pris en compte. Pourtant cette mission est non seulement critiquée, mais clairement menacée par le manque de ressources lié au déséquilibre fiscal. Elle l'est également par tous ceux qui veulent ramener l'État à ses fonctions les plus élémentaires au détriment du bien commun. Enfin, plusieurs questionnent l'actuelle gestion des services publics parce qu'elle ne permettrait pas de tenir compte des besoins particuliers des diverses populations et régions.

### THÈMES :

- Financement des services publics
- Transparence du rapport entre les impôts et les services publics
- Prévention et soutien aux personnes vulnérables
- Soins de santé de proximité, accessibilité aux soins spécialisés
- Acquisition des compétences requises par une société du savoir
- Services publics en région

*Cet enjeu vous apparaît-il déterminant pour l'avenir de la société québécoise?*

OUI [ ]

NON [ ]

*Quelles priorités d'action proposez-vous pour répondre à cet enjeu?*

## Lutte à la pauvreté et à la précarité

La création de la richesse n'entraîne pas automatiquement sa répartition équitable ni la garantie que tous disposent d'un revenu minimum suffisant. C'est l'un des rôles fondamentaux de l'État de protéger les plus démunis et d'assurer la réduction de l'écart entre les riches et les pauvres par la création d'emplois, par des services publics accessibles et de qualité, par la fiscalité et par l'octroi de prestations de soutien du revenu.

Par ailleurs, si l'emploi demeure un moyen privilégié d'échapper à la pauvreté, il faut reconnaître que le marché du travail connaît aujourd'hui de sérieuses transformations. La précarisation de l'emploi, l'augmentation du travail atypique et la fragilisation du revenu empêchent l'individu de s'investir dans des projets de vie à long terme. Cela implique donc une révision de nos lois du travail et de nos protections sociales.

### THÈMES :

- Protections sociales
- Mesures de soutien au revenu ou revenu minimum garanti
- Lois et code du travail
- Intégration à l'emploi
- Économie solidaire

*Cet enjeu vous apparaît-il déterminant pour l'avenir de la société québécoise?*

OUI [ ]

NON [ ]

---

---

---

---

---

---

---

---

*Quelles priorités d'action proposez-vous pour répondre à cet enjeu?*

---

---

---

---

---

---

---

---

## Démocratie participative

La démocratie est dans nos cœurs et dans nos têtes. Mais le malaise démocratique des citoyennes et des citoyens du Québec est palpable. Ils sont insatisfaits du peu de pouvoir du plus grand nombre face aux institutions politiques censées les représenter. Ils contestent la concentration de la prise de décision au nom de l'efficacité administrative. Ils ont le sentiment que la gouvernance a échoué dans sa quête de crédibilité.

Il existe toutefois chez les Québécoises et les Québécois le souci authentique d'une recherche de solutions afin de revitaliser la vie démocratique au Québec. Comment mettre la participation citoyenne au cœur de nos institutions démocratiques?

### THÈMES :

- Contribution des acteurs de la société civile dans les instances de décision
- Réforme des institutions politiques pour les rendre plus représentatives (diversité culturelle, équilibre hommes/femmes, régions, ... )
- Valorisation de la participation des citoyennes et des citoyens dans leurs milieux de vie et au travail
- Pouvoir des régions
- Diversification des sources d'information

*Cet enjeu vous apparaît-il déterminant pour l'avenir de la société québécoise?*

OUI [ ]

NON [ ]

*Quelles priorités d'action proposez-vous pour répondre à cet enjeu?*

## Qualité de vie et protection de l'environnement

À l'heure des changements climatiques, à l'heure de l'épuisement de nos forêts et des cours d'eau, à l'heure où l'air, l'eau et notre nourriture sont de plus en plus sources d'inquiétudes, une société moderne doit relever le défi de la protection de l'environnement et de la qualité de vie qui s'y rattache. Il s'agit en grande partie de prendre des décisions valables dans une perspective de long terme. Combien de régions souffrent de l'absence de telles décisions?

Mais cet objectif ne se résume pas à la saine gestion des ressources. Le développement durable implique des responsabilités tant de la part du gouvernement que de la société civile et du secteur privé. Il implique des droits comme l'accès à un environnement de qualité et il fait appel au principe de « précaution », c'est-à-dire à la prévention des problèmes plutôt qu'à leur gestion *a posteriori*.

### THÈMES :

- Prévention en santé
- Consommation responsable
- Gestion des ressources
- Accès à un environnement de qualité :  
air, eau, nourriture
- Protocole de Kyoto

Cet enjeu vous apparaît-il déterminant pour l'avenir de la société québécoise?

OUI [ ]

NON [ ]

Quelles priorités d'action proposez-vous pour répondre à cet enjeu?

## La société québécoise face à la mondialisation

La mondialisation tisse des réseaux humains qui ignorent les frontières, des interdépendances dont il est difficile de mesurer la portée sur nos vies quotidiennes. De plus, la mondialisation construit de nouveaux centres décisionnels dont le pouvoir dépasse parfois celui dont nous croyions investis nos élus. Dans un tel contexte, les firmes transnationales imposent de plus en plus leur pouvoir aux États au détriment de la diversité culturelle, des normes sociales et environnementales et de la démocratie.

L'économie québécoise est de plus en plus fortement intégrée au marché mondial qui met en concurrence des systèmes socioéconomiques fort différents du nôtre qui ne reconnaissent pas nécessairement les mêmes droits aux travailleuses et aux travailleurs et ne partagent pas les mêmes préoccupations sociales et environnementales. Se pose alors la question de savoir comment définir une politique internationale pour le Québec, qui ne soit ni complaisante face aux possibilités de la mondialisation ni en rupture avec le courant qui a mené les Québécoises et les Québécois à une profonde interdépendance avec le monde.

### THÈMES :

- Diversité culturelle
- Acquis sociaux et déréglementation
- Protection de l'environnement
- Démocratisation des instances internationales
- Place du Québec sur le marché mondial

*Cet enjeu vous apparaît-il déterminant pour l'avenir de la société québécoise?*

OUI [ ]

NON [ ]

*Quelles priorités d'action proposez-vous pour répondre à cet enjeu?*







## La saison des idées...



... en ligne, au jour le jour

Pour tout savoir en ce qui concerne la Saison des idées, pour y contribuer et pour suivre son cheminement de jour en jour, visitez régulièrement le site Internet du Parti Québécois [[www.pq.org](http://www.pq.org)] ou rendez-vous directement sur le site de la Saison des idées [[www.saisondesidees.org](http://www.saisondesidees.org)]. Tous les documents produits dans ce cadre sont disponibles, en format PDF imprimable, sur les sites Internet du Parti Québécois et de la Saison des idées.